

ARNAUD (Simone)

Archives et documents.

Référence : AMA-927

Ensemble de documents relatifs à Marie Lucile Cognasse de Lage (Limoges, 1844 – Gargillesse, 1901) en littérature Simone Arnaud (sa fiche à la BnF la fait naître par erreur en 1850).

Commentaire : Son père, Joseph de Lage décédé en 1848 avait épousé Catherine Louise Élisabeth Vidaud d'Envaud, descendante d'une famille attestée depuis longtemps dans le Limousin. Enfant très douée, elle lit à quatre ans sans avoir reçu de leçons et dès six ans commence le piano, sans grande conviction. Ce n'est qu'à l'adolescence qu'elle montrera son talent quand elle prendra des leçons de Planté et de Félicien David avec qui elle entretint une amitié très étroite. Le compositeur lui dédiera son dernier quatuor et sa mort en 1876 laissera la jeune fille désespérée. Elle vit alors avec sa mère, morte à une date inconnue, et fait un mariage tardif en 1889 avec Paul Joseph Copin, publiciste sous le nom de Paul-Copin Albancelli (1851-1939).

Elle se consacre au théâtre, et quelques-unes de ses pièces comme les opéras qu'elle en tira furent représentés sur de grandes scènes : Entre autres : Mademoiselle du Vigean, comédie en un acte et en vers (1883), représentée à la Comédie Française avec Julia Bartet dans le rôle-titre ; La Jacquerie. Drame lyrique, musique d'Édouard Lalo terminée par A. Coquard. Représenté à l'Opéra-Comique puis au Grand Théâtre de Lyon (1895). Il a été redonné en 2015 lors du Festival de Radio France-Montpellier ; Carmagnola, drame en 3 actes, 1 prologue, en vers. Théâtre de l'Odéon. On lui doit encore des contes et poèmes mis en musique.

Documents d'état-civil

- Contrat de mariage avec Paul Joseph Copin en date du 25 novembre 1889.
- Certificat de mariage 27 novembre 1889. Mairie du 9e arrondissement.
- Commune de Gargillesse. Attestation du Maire. 23 juillet 1901. Concernant le transport du corps de Simone Arnaud décédée le 20 juillet.

Photographies et documents divers

- 3 portraits photographiques
- Louise Vidaud d'Envaud. Testament sur papier timbré. 28 janvier 1880. 2 pp. in-4. Une pièce émouvante dans laquelle après avoir redit son amour à ses enfants « Je prie tous ceux que j'ai nommés et que j'aime profondément, de ne me garder nulle rancune si je ne leur laisse aucun legs : je possède si peu qu'on peut dire rien. Je réunis ce peu que je donne à mon enfant chérie Anne Lucile Cognasse de Lage ; elle est destinée hélas à vivre si seule qu'au moins je veux que ces meubles que nous possédions en commun, que cette argenterie, ces objets divers, témoins de notre vie d'autrefois, dont elle a fait le charme et le bonheur, lui appartiennent totalement. Je ne sais s'il me restera quelque argent, quelques actions ou obligations, je peux avoir besoin de mes faibles économies, mais tout ce qui peut rester, tout est à Anne, avec mes plus tendres bénédictions. [...] »
- 4 papiers commerciaux : avis de transport, actions.

Lettre adressées à Simone Arnaud

- 2 lettres autographes signées de Marguerite Lavoix. 1882-1883. 1 p. in 12, 2 pp. in 8°, enveloppes.
1er octobre 1882 : Relative à sa première pièce Mademoiselle du Vigean. « Victoire, chère Demoiselle. Hier au soir, M. Perrin a dit à M. Lavoix : La pièce est noble, élevée, et tout à fait pour la Comédie Française ! je la prends. [...] » –
27 septembre 1883 : « [...] Votre gd ami est très content que vous ayez fini votre travail et que Mr Perrin soit revenu ! Il en causera longuement avec vous, dès notre retour [...] Il me charge de vous dire, que si le papier vert du terrible cabinet, vous effraye nous en ferons mettre un autre ! [...] »
- 3 lettres autographes signées d'une amie habitant Marly-le-Roi. 1887-1888. 3 pp. in 12 et 5 pp. in 8°. Relatives à son drame Jeanne d'Arc. – 29 septembre 1887 : elle a lu un article de L'Univers (mardi 27) « je vous écris pour vous inviter à vous procurer cet article plein de situations dramatiques dont vous pourrez tirer parti. Peut-être donnerez-

vous au rôle du duc de Bourbon qui s'était fait le fidèle écuyer de Jeanne, un rôle plus important. [...] Avec cela vous ferez une œuvre qui pourra contribuer à nous sauver de l'abîme où nous sommes précipités [...] » – 16 décembre 1887 : le curé demande qu'elle remette sa visite car il est souffrant. – 9 mars 1888 : « J'ai été heureuse d'apprendre que vous avanciez dans votre œuvre colossale. [...] Avez-vous fait entrer le duc de Bourbon, comme moyen dramatique, d'une grande puissance, dans le jeu de vos personnages ? [...] Vous aviez un grand parti à tirer de son dévouement infatigable, et persévérant en toutes circonstances, de ses conseils comme homme de peine et vrai français. N'oubliez pas la scène où Jeanne demande au Roi, s'il veut donner son royaume à la pucelle. Après un moment d'hésitation le Roi répond : Oui je donne à la pucelle mon royaume ; et moi reprend-elle, je le donne au Christ pour qu'il en soit le Roi, et que vous le gouverniez comme son Vicaire. [...] Ne craignez pas le surnaturel [...] » Successions de Simone Arnaud et de son époux

- Contrat entre Paul Copin-Albancelli et Robert Caplain, 29 décembre 1930, autorisant celui-ci à adapter les œuvres de Simone Arnaud (exception faite de Monsieur Vincent).

- Acte de vente sur papier timbré par Julia Copin au docteur Louis en date du 25 mai 1939 de tous les manuscrits et livres qui appartenaient à son frère Paul Copin.

- Lettre autographe signée du Colonel A. Wayne d'Arche à un médecin. 12 avril 1939. 2 pp. in 4°. « [...] Veuillez bien comprendre ma pensée [...]. Il ne s'agit pas d'héritage, puisque M. Copin-Albancelli ne nous est rien personnellement et que, par suite, sa sœur, seule existante, est de droit son héritière, mais bien de nombreux souvenirs de famille, provenant de la femme de M. Copin, notre tante commune à tous les cinq ». Il fait un long exposé de la généalogie de la famille. [...] Il y avait chez mon oncle Copin, à St-Cloud de nombreux souvenirs d'Anne de Lage, portraits, objets, etc.. et tous les manuscrits de cette dernière. [...] Les deux familles sont éteintes. [...] Ou bien, il y a un testament [...] Ou bien, il n'y en a pas, et alors il ne nous reste qu'à demander à Mlle Copin si elle veut bien nous céder tous ces souvenirs, papiers, manuscrits d'Anne de Lage qui ne peuvent l'intéresser en rien et constituent au contraire pour nous un héritage de famille, sans valeur monétaire d'ailleurs, mais d'une valeur morale pour nous seuls, descendants uniques de ces deux vieilles familles. [...] Bien entendu, je ne fais allusion plus haut qu'aux écrits et manuscrits de ma tante de Lage (Mlle Simone Arnaud) et nullement à ceux de M. Copin.

- Société Historique d'Auteuil et de Passy, Bulletin XCIII, 3e trimestre 1916. In-4, broché, 46 pp. (débroché). Bulletin entièrement consacré à Simone Arnaud par J. Caplain.

Prix : **600,00 €**

Cet article vous est proposé par :

Librairie Les Amazones

lib.lesamazones@gmail.com

Tél. 33 (0)6 08 03 44 17

<https://v5.livre-rare-book.net/fr/livres/5472395-AMA-927>